
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2022

A l'ordre du jour de ce conseil :

- Des délibérations pour certains projets afin de solliciter les subventions DETR (Dotation en Equipement des Territoires Ruraux) de l'Etat. Ceci concerne :
 - Le projet de rénovation énergétique et d'aménagement de trois logements de type T2 et T3 dans l'ancien bâtiment « logement des instituteurs » situé rue du Serre. Les plans et l'avant-projet définitif réalisés par l'architecte ROUQUETTE-VIDAL ont été présentés.
 - L'acquisition effectuée en 2021 et les travaux de rénovation de la maison située rue du Serre, composée de deux logements indépendants, actuellement loués. Les travaux de rénovation concernent l'installation d'un chauffage poêle à granulés dans chaque logement et changement des fenêtres de simple vitrage en double vitrage. Les différents devis sont présentés et le conseil décide d'attribuer les travaux :
 - Pour les fenêtres, à l'entreprise BARTHELEMY Bruno pour un montant H.T de 8 329.00 €
 - Pour le chauffage, à l'entreprise VERNHET CHEMINEES pour un montant H.T de 10 252.00 €.
- Le projet en cours de réalisation d'aménagement d'un espace public est éligible au financement européen LEADER. Grâce à l'aide du Parc Naturel Régional des Grands Causses, un dossier de demande de subvention est en cours de réalisation. Une délibération est adoptée pour inclure ce financement au plan de financement global du projet
- Le conseil a également délibéré pour se porter acquéreur de l'ancienne maison seigneuriale situé rue du Serre. Il s'agit d'une opportunité d'achat assez rare pour une des plus belles maisons médiévales de Combret, ancienne propriété des seigneurs de la famille de Pène de la Ferrandié. En se concentrant sur la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel, la commune de Combret souhaite également ouvrir ce lieu pour qu'il puisse profiter au plus grand nombre. La culture et les visites patrimoniales sont 2 leviers importants pour continuer à faire vivre cette maison, ancienne demeure de grands seigneurs. Les salles de réception du rez-de-chaussée et du premier (anciennes salles d'apparat), peuvent se prêter à des conférences culturelles ou autres, à des spectacles de type contes pour enfants, et à des représentations. Le dernier étage pourrait servir à une résidence d'artistes le temps de ces représentations. Différentes aides seront sollicitées pour cette acquisition, et un fonds de financement participatif est envisagé.

En questions diverses :

Les travaux du chantier d'aménagement d'un espace public et de mise en sécurité avancent normalement. Un raccordement électrique pour la salle du bas qui servira de rangement est nécessaire. ENEDIS procèdera à l'installation de ce nouveau compteur et les branchements afférents pour un montant de 1.300 € TTC. Une extension de l'éclairage public est à prévoir pour l'éclairage du belvédère. Le SIEDA a été sollicité pour effectuer un devis pour cette extension.

Il est présenté le programme voirie qui sera réalisé par la Communauté de Communes Mont Rance et Rougier en 2022. L'agrandissement du pont de Saint Amans est en cours d'étude pour une réalisation dans l'année.

Le maire évoque les différents chantiers de débroussaillage que l'association Combret Animations Patrimoine entreprend avec l'aide des bénévoles. Il remercie chaleureusement toutes les personnes de la commune qui

concourent à l'entretien de ces sentiers et au balisage ou pré-balisage de nouveaux sentiers en lien avec la communauté de communes, l'office de tourisme et le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Les panneaux électoraux ont été livrés et vont être installés. Le mur de la calade qui servait d'affichoir sera décrépi, merci spécialement à Hervé pour cela.

Il est prévu la rénovation des toilettes publiques situées sur la place du château. Des devis seront réalisés. Une toilette pour handicapés sera installée.

Afin de faciliter l'organisation des animations estivales en bas du village, près du terrain de pétanque et de l'aire de pique-nique, il est prévu d'installer un cabanon au bord du Rance pour les mois d'été. Le conseil cherche un cabanon de type transportable comme une caravane à aménager. Sont prévus également l'installation d'un coffret électrique dédié et d'un raccordement à l'eau.

Les panneaux d'interprétation du patrimoine pour le circuit patrimonial avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses ainsi que la table d'interprétation (visuel et texte) sont en cours de finalisation.

Mme Moeglin, gérante actuelle de l'Auberge de la Tour, a émis le souhait d'arrêter la location gérance pour prendre sa retraite. En collaboration avec la communauté de communes, la CCI de Millau et l'aide du département (Aveyron Ingénierie), une annonce va être prochainement diffusé pour la recherche de nouveaux gérants et la contractualisation d'un nouveau contrat de bail.

En fin de conseil, est annoncé une réunion inter associations avec la mairie qui sera organisée le 19 mars prochain pour la planification des animations et festivités de 2022.